

Année 2022-23

Bulletin d'adhésion à l'Association CRE-ART

Atelier pratiqué /animateur référent :

Cotisation annuelle et individuelle : 20 euros.

Une seule adhésion/personne dans le cas d'inscription à plusieurs ateliers

Règlement à effectuer lors de l'inscription à un atelier

Chèque à établir à l'ordre de « Créo-Art ».

NOM **Prénom**(1*)

Adresse

Code Postal Ville

Email

Tél Mobile

(1*) En cas de personne mineure inscrite =>

Indiquer : Nom-Prénom/ coordonnées complètes des 2 parents/tuteurs légaux

.....
.....

NOM du MINEUR inscrit

PJ règlement CB BK N°